

Présentation du Programme ADEX-FAR

1. Identification du programme

ADEX.FAR est un programme de renforcement des capacités des acteurs des pays du sud, concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de systèmes nationaux de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales.

Le programme prend appui sur le réseau international « Formation Agricole et Rurale », le Réseau-FAR, lieu et outil d'échanges, d'analyse, de réflexion, de production de références et de capitalisation des expériences

2. Le secteur et les enjeux

Les enjeux :

Dans les pays d'Afrique, le secteur agricole et rural assure de plus en plus difficilement ses missions nationales :

1. garantir l'alimentation des populations et la souveraineté alimentaire,
2. accroître les ressources en devises de la nation par les exportations,
3. gérer et protéger les ressources naturelles dans le cadre d'un développement durable,
4. améliorer le revenu des populations,
5. assurer l'emploi et l'auto emploi des actifs.

Le rapport de la DgCiD intitulé : « **La coopération française face aux défis de l'éducation en Afrique : l'urgence d'une nouvelle dynamique** » de mai 2007 souligne la très forte expansion démographique des pays africains, correspondant grosso modo à un doublement des populations tous les 30 ans, même si les premiers signes du ralentissement de cette croissance apparaissent. Avec une population particulièrement jeune (37 % de moins de 14 ans en Afrique du Nord et 46 % en Afrique subsaharienne) le continent rencontre de sérieuses difficultés pour assurer l'alphabétisation des nouvelles générations mais surtout pour garantir l'emploi ou l'auto emploi des populations d'âge actif. Cette situation démographique s'accompagne d'un phénomène d'urbanisation particulièrement soutenu (le taux actuel de croissance urbaine en Afrique est le plus élevé du monde dépassant 5 % par an) sans pour autant que diminue la population rurale qui continue à croître à une vitesse moindre. Le nombre d'exploitations n'a jamais régressé et a même progressé dans la quasi-totalité des pays subsahariens. Chaque année environ 15.000 à 50.000 exploitations, selon les pays, changent de chef d'exploitation tandis que d'autres se créent, sans aucun appui extérieur et sans formation professionnelle.

Cette situation entraîne des risques élevés d'accentuation de l'exode rural vers les villes, d'immigration vers les pays du Nord, de dégradation des ressources naturelles (surexploitation des

forêts, des parcours, érosion des sols, risques de désertification, disparition de la faune sauvage, diminution de la biodiversité...), d'augmentation de la pauvreté (en Afrique de l'ouest 44% des populations vivent sous le seuil de pauvreté, plus particulièrement en milieu rural où se concentre l'extrême pauvreté), de déstabilisation politique face à un sous emploi massif.

Il apparaît illusoire de compter sur la seule capacité d'auto adaptation des exploitants familiaux pour relever les enjeux du développement rural. Relever les défis de la lutte contre la pauvreté passe nécessairement par les nouvelles générations qui doivent, dès aujourd'hui, reconsidérer les fondements des systèmes traditionnels de production et faire évoluer les exploitations familiales pour les adapter aux exigences du contexte émergent dans le cadre de politiques nationales volontaristes : insertion dans l'économie marchande nationale et internationale, participation à la mise en œuvre d'une politique de développement agricole (aménagement des structures des exploitations, crédit aux exploitations, élaboration du code foncier, aménagement du territoire, qualité des produits agricoles et alimentaires, participation à la définition et à la gestion des dispositifs de formation agricole et rurale, etc.), intégration dans les instances régionales de développement...

L'augmentation de la productivité agricole et la gestion durable des ressources deviennent des enjeux majeurs du développement économique et de la stabilité sociale des pays d'Afrique. Mais ces évolutions sont directement dépendantes des politiques de formation professionnelle accompagnant le renforcement des compétences des populations rurales.

La mise en œuvre de dispositifs de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales, pertinents, souples, durables, maîtrisant les coûts, en articulation avec l'éducation de base, impose un renforcement des capacités aux plans institutionnel, organisationnel et fonctionnel, des administrations chargées de mettre en œuvre les politiques nationales, depuis l'échelon national jusqu'à celui des établissements, mais aussi de la société civile et de ses différentes catégories d'acteurs concernées par l'orientation et la gestion des dispositifs de formation.

Une telle rénovation exige qu'elle s'inscrive dans une stratégie nationale, arrêtée d'accord parties par tous les groupes d'acteurs, elle-même procédant d'une loi d'orientation agricole.

Contexte international :

Avec le Rapport de Jeffrey Sachs sur le Programme du Millénaire "*investir dans le développement humain*", (2005), la communauté internationale se mobilise progressivement autour des questions de l'emploi et de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. La formation professionnelle est un des éléments de l'atteinte des objectifs du millénaire (objectif 8, cible 16 : « *formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile* »). Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) propose de porter les efforts sur le renforcement des capacités des ressources humaines.

Intervention de la coopération française dans le secteur :

Les ministères français des Affaires étrangères (MAE) et de l'Agriculture (MAP) travaillent en collaboration étroite depuis la fin des années 90. Le MAE a souligné **l'intérêt de capitaliser des expériences significatives d'ingénierie des dispositifs de formation (IDF), de mettre en place un réseau d'expertise et d'inclure la réflexion sur la formation agricole et rurale dans celle à conduire par le MAE sur ses stratégies sectorielles en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle.**

Le MAE a soutenu la DGER et plus particulièrement son Pôle National de Coopération Internationale¹ dans l'organisation des journées d'étude Ingénierie des dispositifs de formation et la constitution d'une bibliothèque virtuelle dans ce domaine. Ces deux outils ont permis **d'assurer une capitalisation et une mutualisation progressive des expériences et des pratiques de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales. Ils ont également permis de constituer progressivement un très large réseau de partenaires.**

A la demande du MAE, le PNCI a organisé l'atelier international qui s'est tenu à Ouagadougou en juin 2005, sur le thème de la « *Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale* » qui a permis, à la demande des participantes et sous l'impulsion du MAE et du MAP, la création du réseau « *Formations agricoles et rurales* », dénommé Réseau FAR. Ce réseau, effectif depuis début 2006, constitue un outil de coopération pour accompagner la réflexion sur la redéfinition des finalités, objectifs et méthodes des formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales, en prenant notamment en considération, compte tenu de son importance comme acteur, l'exploitation familiale, son environnement global et ses logiques d'évolution.

1 Aujourd'hui dénommé Service d'Appui aux Formations Agricoles et Rurales à l'International.

3. Le programme

Finalité :

Le programme vise à :

- développer les échanges sur les politiques et dispositifs de formation professionnelle et technique au regard des politiques nationales de développement rural, mutualiser la réflexion entre les différents acteurs concernés, produire et capitaliser des références, des démarches et des outils méthodologiques,
- former et structurer, une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles dans la mise en place de dispositifs de formation adaptés.

Objectifs du programme :

- **Objectif 1 : mutualiser, capitaliser et diffuser les références existantes** sur les politiques et les dispositifs de formation professionnelle et technique en milieu rural,
- **Objectif 2 : renforcer les compétences et les capacités d'intervention des acteurs** en charge de l'élaboration de stratégies nationales et de la mise en œuvre des dispositifs de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales,
- **Objectif 3 : favoriser les synergies et les partenariats entre acteurs** et développer les argumentaires nécessaires aux décisions.
- **Objectif 4 : Produire des références** dans les domaines où sont constatées de profondes carences.

Objectif 1 : Mutualiser, capitaliser et diffuser des références existantes sur les politiques et dispositifs de formation professionnelle en milieu rural.

1.1. Politiques de développement rural et dispositifs de formation.

A travers différents types d'actions (ateliers internationaux, réunions d'experts, études, diffusion d'informations) le programme participera à la **connaissance de l'existant, à l'analyse comparée des dispositifs de formation professionnelle et technique pour le milieu rural et des stratégies nationales de formation**, composantes de politiques de développement du secteur rural.

1.2. Ingénierie des dispositifs de formation, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique.

L'action du programme, en se fondant sur la capitalisation des expériences au cours de ses différentes activités, **participera à un travail d'inventaire sur les concepts et méthodes des dispositifs de formation**. Le travail sera axé sur l'architecture des dispositifs de formation professionnelle et technique et traitera également des questions spécifiques de l'ingénierie pédagogique en direction de publics de producteurs et productrices.

1.3. Economie de la formation.

La thématique de l'économie de la formation sera abordée en distinguant plusieurs niveaux d'investigation et de réflexion :

- l'analyse des éléments de coûts et des coûts de fonctionnement des différents types de dispositifs,
- les effets de la formation sur le développement économique et social,
- les modes de financement des dispositifs de formation.

Objectif 2 : Renforcement des compétences et capacités d'intervention des multiples acteurs en charge de l'élaboration des Stratégies Nationales de Formation Professionnelles Agricoles et Rurales (SNFAR) et de leur mise en œuvre.

2.1. Ateliers techniques internationaux.

Un atelier d'analyse, de réflexion et d'échange sera conduit annuellement en ciblant les différents types d'acteurs ayant des responsabilités dans l'orientation et la gestion des dispositifs de formation sur des thématiques retenues par le comité de pilotage en fonction de leur actualité ou de leur pertinence.

Ces ateliers techniques, outre qu'ils participeront à la formation des acteurs, doivent permettre de développer entre les participants des langages communs et des réseaux de connaissances. Leurs résultats seront mis à la disposition du plus large public.

2.2. Appui à la création de groupes de réflexion nationaux.

La demande d'appui à l'émergence de plateformes nationales (ou sous régionales) est une demande constante des partenaires africains. Les principales attentes de nos partenaires résident à la fois dans la mise en synergie entre institutions nationales et société civile, et dans l'approfondissement de la réflexion sur des dispositifs de formation adaptés aux besoins et abondés par des financements pérennes nationaux et internationaux.

2.3. Formation des acteurs.

Complémentaire des points précédents, il apparaît opportun de **proposer et de promouvoir la mise en place d'un cycle de formation sur la thématique spécifique des dispositifs de formation agricole et rurale**, par exemple sur l'ingénierie des dispositifs de formation, l'analyse des besoins de formation, l'économie des dispositifs de formation, les méthodes de capitalisation, de mutualisation et de valorisation des actions de formation, etc.

Objectifs 3 : Développement des synergies et des partenariats entre acteurs, et des argumentaires nécessaires aux décisions.

La mise en œuvre de moyens numériques de diffusion de l'information et la tenue de rencontres entre spécialistes seront complétées par l'organisation d'événements de plus grande portée largement ouverts à d'autres partenaires.

3.1. Séminaires internationaux.

Un séminaire portant sur « *le rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation rurale pour le développement* » s'est tenu en Tunisie en mai 2008, soutenant ainsi l'élargissement au Maghreb de la réflexion et de l'échange d'informations et d'analyses. Le choix de ce thème, ainsi que son organisation, ont fait l'objet d'une réunion de travail du Réseau FAR en octobre 2007 avec les partenaires des pays du Maghreb (représentants de ministères et de la profession) associés à la préparation et à la mise en œuvre de cette manifestation.

3.2. Rencontres de sensibilisation des décideurs, journées d'étude....

L'organisation de rencontres internationales centrées sur les enjeux des formations agricoles et rurales et les politiques des organisations nationales et internationales de coopération fait partie des demandes exprimées par les partenaires. Une première rencontre sera organisée à Rome, au siège de la FAO, en 2009, sous forme d'un atelier d'étude avec pour thème « **Crises alimentaires : la formation des ruraux en question** », élargissant le cercle de réflexion international.

Objectif 4 : Production de références dans les domaines où sont constatées des profondes carences.

Les thèmes mentionnés dans l'objectif 1 seront développés, notamment celui de l'économie des dispositifs de formation agricole et rurale. Dans un contexte de ressources rares, il est indispensable de combiner de façon efficiente les moyens et les ressources disponibles. Les propositions du groupe de réflexion sur l'économie de la formation réunies par le MAE constitueront une trame pertinente d'orientation de ces travaux.

Les bénéficiaires du programme.

Les bénéficiaires finaux sont: les producteurs et productrices en milieu rural, confrontés à la nécessaire adaptation de leurs exploitations familiales et de leur monde rural aux contextes économiques et sociaux, et à la gestion durable des ressources.

Les bénéficiaires directs des activités du programme ADEX.FAR sont :

1. les responsables politiques et institutionnels impliqués dans la conception et la gestion des stratégies nationales de formation professionnelle et technique pour les populations rurales dans le cadre de politiques nationales de développement du secteur agricole et rural (élus nationaux et locaux, cadres des ministères, responsables d'organisations professionnelles agricoles nationales...)
2. les prestataires de formation concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et le fonctionnement des dispositifs de formation agricole et rurale (ingénieurs de formation, responsables de centres de formation, enseignants et formateurs, vulgarisateurs, conseil de gestion, techniciens, responsables et cadres des organisations professionnelles agricoles et d'ONG locales...).

Intervenants et mode opératoire :

Le Secrétariat exécutif du réseau FAR est chargé de l'exécution du programme. Il continuera à coordonner et développer les activités du Réseau FAR qui constitue la plateforme numérique d'échange, de partage et de diffusion des connaissances acquises en matière d'ingénierie de formation.

Coût et plan de financement :

Le programme est prévu sur une durée de trois ans. Il sera financé par l'AFD. Montpellier SupAgro sera gestionnaire des fonds mis à disposition.

4. Contribution aux axes stratégiques de l'aide française et de l'AFD

Dans son relevé de conclusions de juillet 2004 relatif au renforcement de l'AFD comme opérateur-pivot de la coopération française, le CICID décline les sept secteurs de compétence délégués à l'AFD : « **agriculture et développement rural** », « santé et éducation de base », « **formation professionnelle** », « environnement », « secteur privé », « infrastructures » et « développement urbain ».

La « Division Développement agricole et Rural » de l'AFD sur ces bases a décliné dans son cadre d'intervention sectoriel 2008-2011 sa stratégie en matière de formation professionnelle agricole et rurale. Elle y indique l'importance que revêt le renforcement des capacités des acteurs du monde rural et par contre coup la mise en œuvre de stratégie nationale de formation agricole et rurale et ce tout particulièrement dans les pays d'Afrique Sub-saharienne. Dans le premier des trois axes retenus « Favoriser l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de politiques publiques concertées » il y est clairement indiqué que l'AFD apportera son appui à l'élaboration de politiques d'accompagnement des agriculteurs et de leur OP, dont la formation professionnelle agricole, fait partie afin d'améliorer l'efficacité et la durabilité de la production agricole.